



AGENDA DE JUILLET/AOUT 2025

Si vous ne vous êtes pas réinscrit en juin, vous pourrez le faire en septembre.

Dès le 5 septembre puis les 12, 19, 26 septembre, les permanences se feront à la salle banalisée de Champaret.

Celle du 3 octobre se fera à la maison de quartier de Pré-Bénit

Pour plus de fluidité, les permanences vous accueilleront de 13h30 à 17h00.

La cotisation annuelle Club ne change pas ; la licence augmente de 2 €.

Par exemple, un adhérent berjallien de moins de 80 ans payera 14€ + 36€ = 50€ pour l'année.

Prochains rendez-vous :

- Forum des associations le 30 août

- Séjour à LAMOURA

Un séjour est prévu à Lamoura dans le Jura du 1er au 6 septembre.

- Première permanence de la saison 2025/2026 le 5 septembre

*C'est sur le site Internet du Club que vous aurez les toutes dernières informations :
senioractif-berjallien.fr*